

projet Lavey+: mise à l'enquête des travaux

En vue des travaux d'accroissement de la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey (projet Lavey+), une procédure de mise à l'enquête a été ouverte jusqu'au 11 février. Les travaux devraient débiter à l'automne.



Construit au début des années 50, l'aménagement hydroélectrique de Lavey produit en moyenne 400 GWh/an. Cette production couvre environ 30 % des besoins en électricité de la Ville de Lausanne. Cette dernière, qui a construit les ouvrages, bénéficie d'une concession d'exploitation de 80 ans, dont le terme est prévu le 31 décembre 2030.

Au fil du temps, l'aménagement qui turbine l'eau du Rhône a montré des signes croissants de pertes de charge hydraulique, réduisant d'autant

le potentiel de production. De plus, le redémarrage de l'aménagement haute chute de Cleuson-Dixence, début janvier 2010, apporte désormais en période hivernale des pointes de débits supplémentaires. Celles-ci ne peuvent pas être intégralement turbinées, et perturbent le rythme saisonnier d'exploitation de l'aménagement : l'hiver est normalement réservé à la révision courante de groupes de production.

Il a donc été décidé d'envisager une solution d'accroissement de production en adaptant les équipements actuels de l'aménagement de Lavey. Plusieurs études ont démontré l'intérêt de construire une nouvelle prise d'eau dans la zone amont du barrage actuel, la réalisation d'une deuxième galerie d'acheminement de l'eau sur plus de 4 km et la mise en place d'un quatrième groupe turbo-alternateur, de type Kaplan, dans l'usine souterraine existante. L'ensemble de ces réalisations constitue le projet Lavey+.

Ces équipements additionnels seront réalisés une fois obtenu l'accord formel des deux entités concédantes, à savoir les cantons du Valais et de Vaud. Le processus d'approbation est en cours.

Ce projet nécessite un investissement entre CHF 180 et 200 millions (Lavey+ et ouvrages annexes) pour une production supplémentaire de 75 GWh/an, soit un accroissement de près de 20 %. Après l'obtention des autorisations, les travaux pourraient débiter en automne 2013 pour une durée de trois à quatre ans.

Le projet Lavey+ est totalement en phase avec la politique fédérale d'amélioration des aménagements existants et de favoriser les énergies renouvelables.

Enfin, c'est dans le cadre du projet Lavey+ qu'une demande des associations de pêcheurs et des organisations environnementales sera enfin concrétisée. Le projet va permettre l'amélioration de la

● ● ● ● ● ● ●

vie piscicole, dont le transit vers l'amont de Collonges était interrompu depuis 1950. Lavey+ assurera le transit de la faune piscicole par la réalisation d'ouvrages de montaison et de dévalaison.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, +41 21 315 82 00
- François Moulin, chef du projet Lavey+, +41 24 486 89 12

Lausanne, le 1^{er} février 2013